

COMMENT SIGNALER L'ABSENCE, LE RETARD OU LE DÉPART HÂTIF DE VOTRE ENFANT (2 options)



Sur votre **portail parent** : directement sur la page d'accueil en cliquant sur *Signaler une absence* ([procédure détaillée](#)) ;

OU

Par **téléphone** au 450 688-9933, poste 2, en mentionnant le nom et le groupe de votre enfant.

■ Quand votre enfant ne se sent pas bien et qu'il ou elle souhaite retourner à la maison, avant de communiquer avec vous, il ou elle doit passer voir le ou la surveillant.e éducateur.trice de son niveau. Si votre enfant communique avec vous durant la journée parce qu'il ou elle est malade, assurez-vous d'informer le Collège par téléphone afin que nous puissions lui fournir un billet qui l'autorisera à partir. Pour leur sécurité et pour votre tranquillité d'esprit, les élèves **ne sont pas** autorisé.es à quitter l'école sans autorisation.

■ Si vous prévoyez l'absence prolongée de votre enfant, il est essentiel d'en aviser sa direction de niveau ainsi que ses enseignant.es, par la messagerie du portail, dans le but d'assurer la sécurité et le suivi de votre enfant.

■ Si votre enfant arrive au Collège après 8 h, il ou elle doit se présenter à la porte principale (porte 1) pour signaler sa présence à la réception du Collège ou à un surveillant.e éducateur.trice afin d'obtenir un billet de retard pour entrer en classe.

Votre enfant est responsable de s'informer auprès des élèves de son groupe et de consulter la plateforme *Google Classroom*, le cas échéant, afin de savoir quels travaux ont été donnés lors de son absence et doit s'assurer lui-même ou elle-même de ne pas accuser de retard. C'est à lui ou à elle de se renseigner au sujet des évaluations annoncées lors de son absence.